



VILLE DE PARMAIN

Envoyé en préfecture le 22/04/2022
Reçu en préfecture le 22/04/2022
Affiché le 22/04/2022
ID : 095-219504800-20220412-DEL202218-DE

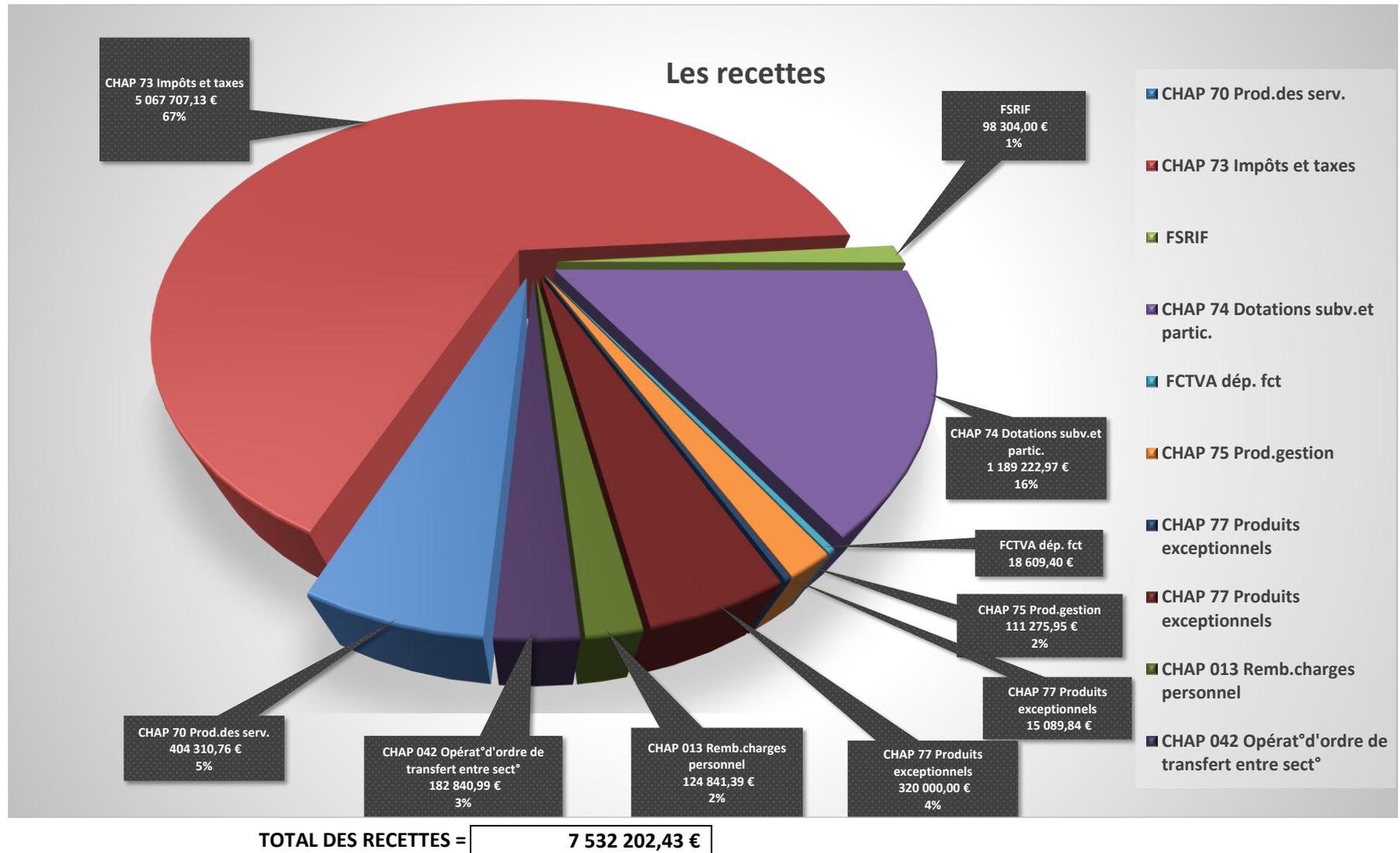


Vote du CA 2021 et du BP 2022

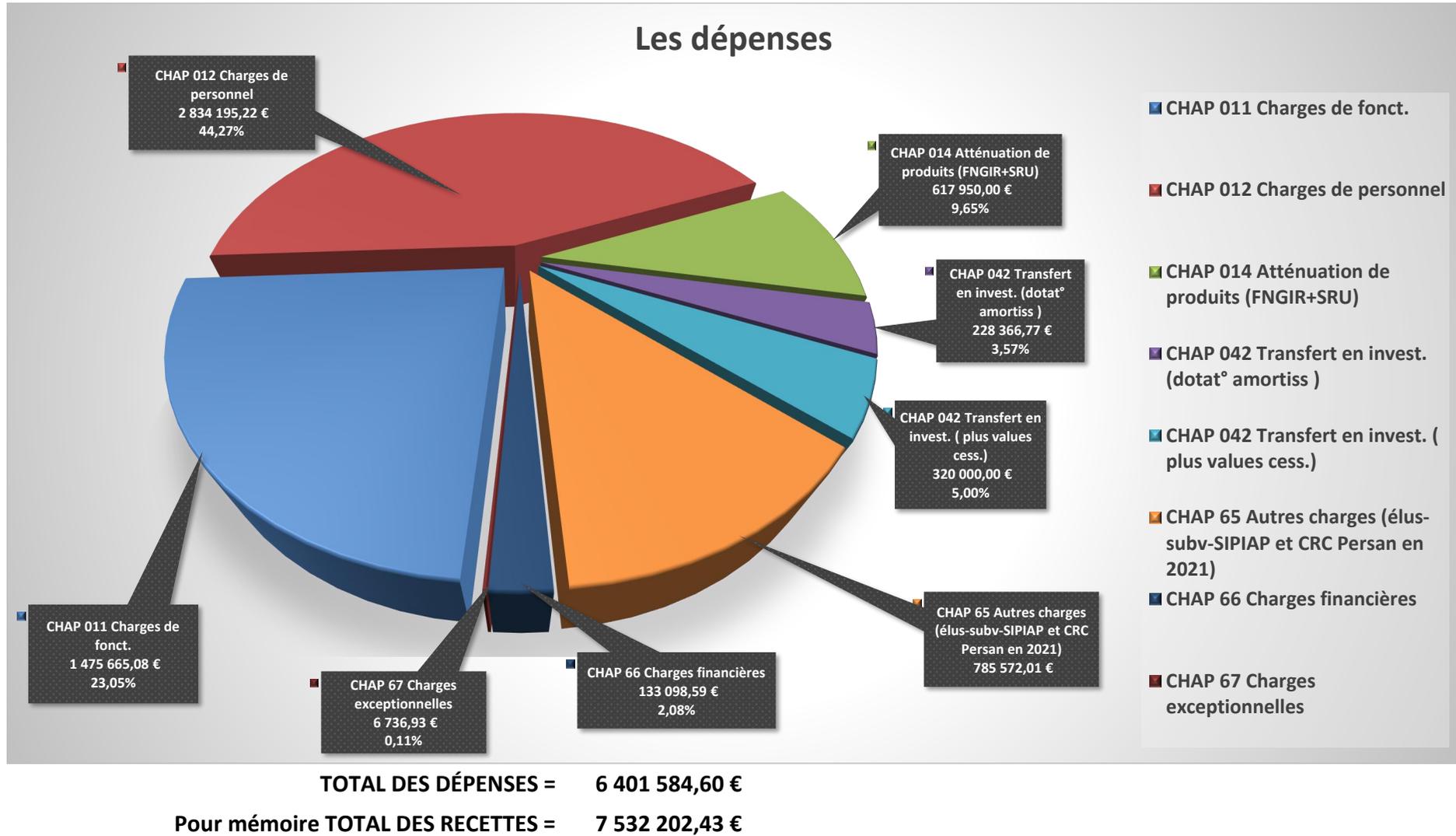
Table des matières

	N° page
I. Le compte administratif 2021	3-8
La section de fonctionnement	
Les recettes	3
Les dépenses	4
Analyse du réalisé de certains postes de fonctionnement en 2021	5
La section d'investissement	
Les recettes	6
Les dépenses	7
Analyse du budget d'investissement 2021	8
Les résultats du budget 2021	9
II. Le Budget 2022	10-17
L'état de la dette	10
La DGF de 2018 à 2021 - prév. 2022	11
La fiscalité locale	12
Comparatif des Taux d'imposition avec les villes voisines	13
Les recettes de fonctionnement attendues et les dépenses prévues	14
Les recettes d'investissement prévues en 2022 par opération	15
Les dépenses d'investissement prévues en 2022 par opération	16-17

I. Le compte administratif 2021
 La section de fonctionnement



I. Le compte administratif 2021
La section de fonctionnement



I. Le compte administratif 2021

Analyse du réalisé de certains postes de fonctionnement en 2021

Par rapport au réalisé 2019 (l'année de référence choisie plutôt que l'année Covid 2020) et par rapport au budgété 2021.

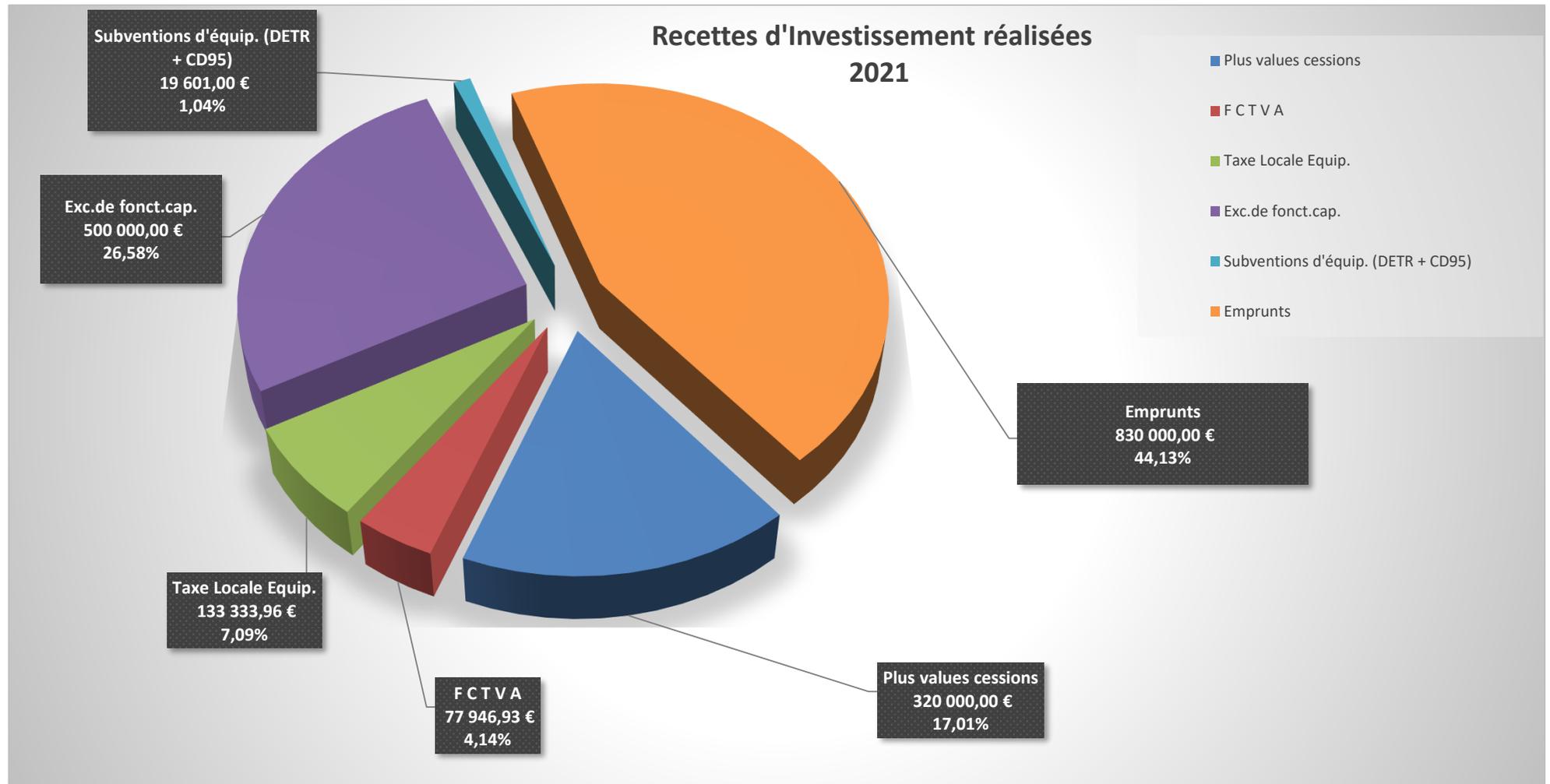
A la suite des économies systématiques recherchées lors de l'année "COVID" 2020, l'année 2021 a été marquée par une **stricte maîtrise des dépenses**, qui a permis de faire face aux retards pris dans la cession de certains actifs (RAR 3 780 00€ + 530 000€) traduite dans le budget supplémentaire voté le 30 novembre 2021, alors qu'arrivaient les échéances des prêts relais.

Les économies ont principalement portées sur :	par rapport à 2019	/ budget	principaux événements
Achats prestations de service	-38 882	-9 020	Impact COVID
Fournitures de petit équipement	-3 625	-41 315	Frais COVID inférieur à la prévision
Locations mobilières	-7 317	-8 285	Économies sur les bennes louées pour le ramassage des encombrants
Terrains	-19 598	-20 398	Réduction sur l'égavage et l'entretien du terrain de football
Entretien et réparations bâtiments publics	-24 829	-13 861	Beaucoup de travaux dans les écoles en 2019 non refaits en 2021
Entretien et réparations voiries	-46 227	-86 160	Dépenses limitées à l'indispensable
Autres biens mobiliers	-27 570	-14 858	changement de prestataire chauffage
Assurance multirisques	-10 845	-13 916	réduction du parc assuré
Honoraires	-31 617	-48 675	Dépenses prévues pour le PLU en 2021 à reporter en 2022 réorganisation des contrats d'avocats
Fêtes et cérémonies	-52 958	-34 942	impact COVID
Transports collectifs	-18 529	-13 840	
Frais de télécommunications	-9 201	-8 991	réorganisation et résiliation de lignes
Frais de nettoyage des locaux	-43 660	-43 287	changement de prestataire et suppression du contrat pour la maison des associations, locaux rue Guichard, OTOS
Soit un total d'économies sur les achats de:	-334 858	-357 548	

Les frais de personnel ont été maîtrisés dans un contexte de remplacement des départs à la retraite

112 137 - 33 805

I. Le compte administratif 2021 La section d'investissement

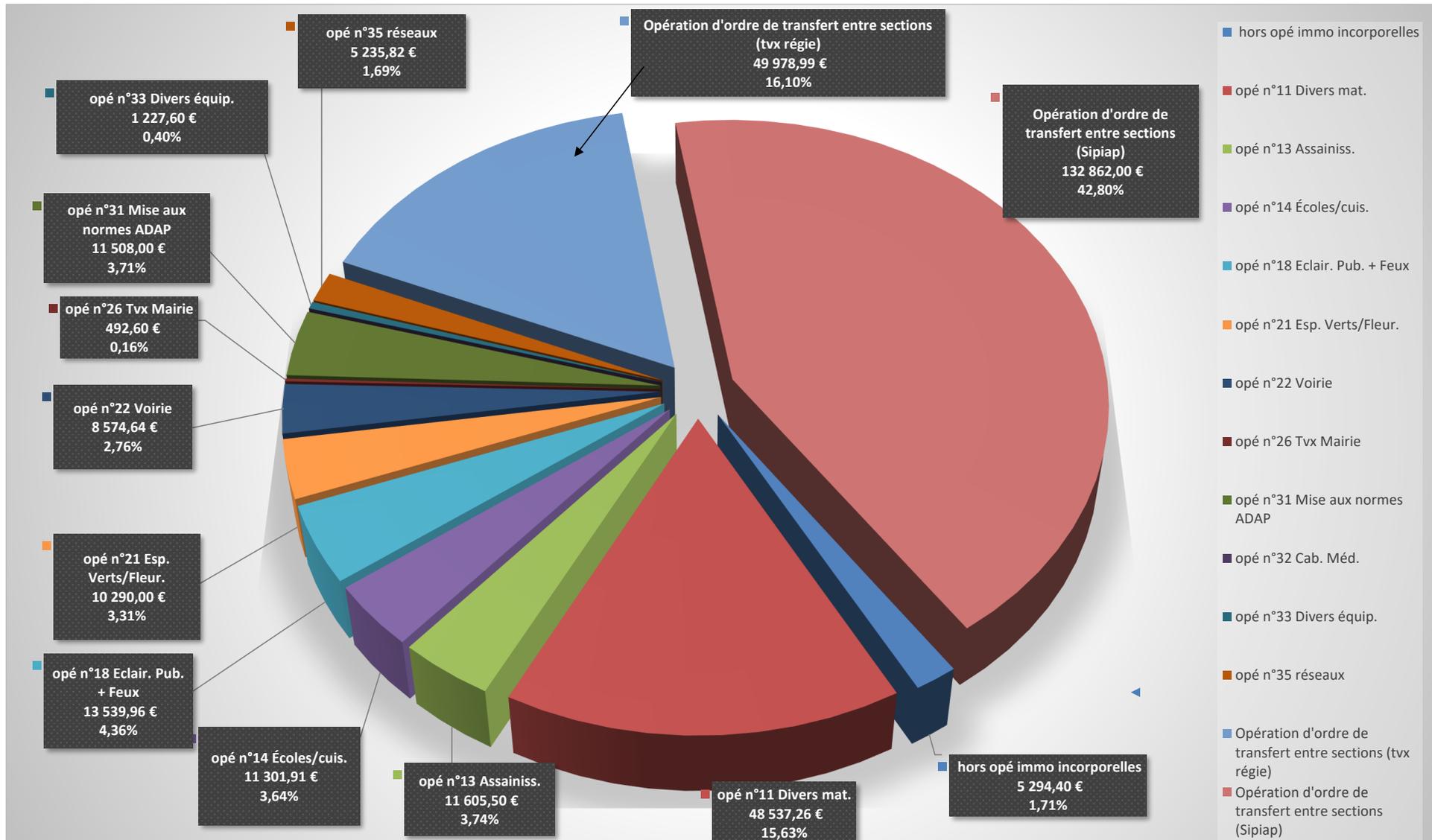


TOTAL DES RECETTES hors restes à réaliser **2 109 248,66 €**



I. Le compte administratif 2021

➤ Dépenses d'investissement réalisées par opération en 2021 (hors déficit reporté et hors remboursement du capital des emprunts)



TOTAL DES DÉPENSES = 313 664,66 €
Remboursement capital des emprunts = 1 329 960,86 €
TOTAL section INV dépenses= 1 643 625,52 €

I. Le compte administratif 2021

Analyse du budget d'investissement 2021

- Le budget d'Investissement 2021 reposait sur les ventes de l'actif du Bois Gannetin pour 3 708 000 € et du 94 rue de Maréchal Foch pour 530 000 €, qui auraient permis de rembourser les deux prêts relais (1 M€) et de réaliser les investissements 2021 .
- Ces ventes n'ont pu encore être réalisées, et font l'objet de recours, qui laisse supposer un allongement de la durée d'attente pour sa réalisation finale ; cependant la vente du 1 rue Lyautey et l'affectation du résultat de fonctionnement à la section investissement a permis le remboursement des prêts relais.
- Cependant malgré un budget de fonctionnement tenu au plus juste, il a fallu faire deux emprunts afin de financer d'une part les investissements réalisés en 2021 avec un emprunt de 450 000€ et un emprunt in fine de 380 000€ en attente des recettes de la vente du 129 rue du Maréchal Foch, après établissement du budget supplémentaire.
- Au cours de l'année 2021, des travaux d'aménagement ont été réalisés en régie par les agents de la collectivité sur plusieurs sites de la commune (nouveaux locaux de la police municipale dans l'ancienne Poste, aménagement des logements d'urgence rue Guichard et de 2 nouveaux bureaux en Mairie), les dépenses en régie comptabilisées en section de fonctionnement ont été basculées en section d'investissement pour un montant global d'environ 50 000€.
- L'année 2021, a permis l'installation et l'utilisation du nouveau distributeur de billets, cette acquisition de 20 600€ est étalée sur les exercices 2021 et 2022.
- Les obligations de mise aux normes des bâtiments scolaires ont nécessité des travaux à l'école de Jouy-le-Comte (escaliers et changement de portes) pour un montant d'environ 11 500€.
- Ont également été réalisés des travaux de voirie : création de puisards et d'avaloirs pour pâlier aux problèmes d'écoulement lors des fortes pluies (environ 19 000€).
- Des travaux d'installation et de sécurité ont également été réalisés avec le remplacement du contrôleur de feux du passage à niveau pour 8 500€ et l'installation de panneaux signalétiques pour environ 7 000€ ; quelques travaux sur l'éclairage public ont été réalisés en urgence pour environ 5 000€.
- De nombreux équipements pour les écoles et la cuisine centrale ont également été réalisés en 2021 avec notamment l'acquisition d'un groupe de refroidissement neuf pour une armoire froide et une cellule de refroidissement pour 5 500€ permettant la réalisation de pâtisseries maison.
- Une part importante du budget investissement a permis de remédier aux nombreuses carences en matière d'équipement informatique que les services municipaux subissaient depuis de nombreuses années, la première phase de ce renouvellement de la flotte informatique a couté plus de 30 000€. Cette année a été le début du remboursement à la CCVO3F de l'installation de la fibre noire sur la commune pour 5 250€.
- L'emprunt contracté a également permis d'engager les travaux de la fin de la voie verte qui mène au collège et dont les travaux ont débuté dès le mois de janvier 2022.

I. Le compte administratif 2021

➤ RÉSULTATS DE L'ANNEE 2021

Résultats budgétaires de l'année

	Recettes	Dépenses	Résultats	Restes à réaliser INV.	
				recettes	dépenses
Investissement	2 109 248,66	1 643 625,52	465 623,14	4 788 906,60	205 547,44
Fonctionnement	7 532 202,43	6 401 584,60	1 130 617,83	4 583 359,16	
Résultat 2021 ttes sections =			1 596 240,97		

BP 2022	
Part de l'excéd. Fct. affectée à l'investissement au compte 1068 pour couvrir Déficit Inv. N-1 + K dette N -> éventuellement corrigés des RAR	
Résultat 2021 reporté	
Recettes	Dépenses
1068	001
800 000,00	-709 340,24
002	
1 540 202,66	

Résultats cumulés

	résultat de clotûre 2020	part affectée à l'investissement	report 2020 sur 2021	résultat de 2021	résultat de clotûre 2021
Investissement	-1 174 963,38		-1 174 963,38	465 623,14	-709 340,24
Fonctionnement	1 209 584,83	0,00	1 209 584,83	1 130 617,83	2 340 202,66
Résultat cumul N-1 ttes sections =		34 621,45	Résultat cumul N ttes sections =		1 630 862,42

Fond de roulement sans RAR = 1 630 862,42 €

Fond de roulement avec RAR = 6 214 221,58 €

Par habitant
289,06 €

1 101,42 €

II. Le Budget 2022
 ➤ **État de la dette**

Population légale en 2019 : 5701

Année	Remboursement			Etat de la dette		En € / hab.	
	Capital	Intérêts	Annuité	Encours de la dette au 01/01/N	Encours de la dette au 31/12/N		
2016	228 309,16	154 561,49	382 870,65		4 174 533,12	732,25 €	
2017	215 197,62	145 715,11	360 912,73	4 174 533,12	3 959 335,50	694,50 €	
2018	221 589,16	137 651,72	359 240,88	3 959 335,50	3 737 746,34	655,63 €	
2019	303 255,49	141 212,68	444 468,17	3 737 746,34	5 934 490,85	1 040,96 €	
2020	335 208,56	142 078,75	477 287,31	5 934 490,85	5 599 282,29	982,16 €	
2021	1 329 960,86	131 834,39	1 461 795,25	5 599 282,29	4 269 321,43	748,87 €	1M prêts relais remb. au 31/11/21 2 emprunts finis au 31/12/21
2021		450,00			450 000,00		emprunt Investissement sur 15 ans
2021		380,00			380 000,00		prêt in fine 2 ans
2022	376 671,75	124 668,09	501 339,84	5 099 321,43	4 722 649,68	828,39 €	1 emprunt fini au 31/12/22
2023	727 699,52	113 080,63	840 780,15	4 722 649,68	3 994 950,16	700,75 €	rbst prêt In fine 2 ans
2024	354 917,34	102 634,00	457 551,34	3 994 950,16	3 640 032,82	638,49 €	
2025	362 430,75	92 769,86	455 200,61	3 640 032,82	3 277 602,07	574,92 €	



II. Le Budget 2022

➤ La Dotation Globale de Fonctionnement de Parmain

Dotations d'État	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	prévis.2022 SIMCO
Dotation forfaitaire	952 623,00 €	846 159,00 €	800 000,00 €	790 366,00 €	784 633,00 €	778 569,00 €	779 965,00 €	780 589,00 €
<i>évolution en €</i>		- 106 464,00 €	- 46 159,00 €	- 9 634,00 €	- 5 733,00 €	- 6 064,00 €	1 396,00 €	624,00 €
<i>évolution en %</i>		-11,18%	-5,46%	-1,20%	-0,73%	-0,77%	0,18%	0,08%
Dotation solidarité rurale	66 175,00 €	69 606,00 €	72 000,00 €	78 434,00 €	78 617,00 €	78 260,00 €	78 600,00 €	80 091,00 €
<i>évolution en €</i>		3 431,00 €	2 394,00 €	6 434,00 €	183,00 €	- 357,00 €	340,00 €	1 491,00 €
<i>évolution en %</i>		5,18%	3,44%	8,94%	0,23%	-0,45%	0,43%	1,90%
Dotation nationale de péréquation	118 858,00 €	118 839,00 €	100 000,00 €	130 565,00 €	129 868,00 €	125 048,00 €	123 725,00 €	130 606,00 €
<i>évolution en €</i>		- 19,00 €	- 18 839,00 €	30 565,00 €	- 697,00 €	- 4 820,00 €	- 1 323,00 €	6 881,00 €
<i>évolution en %</i>		-0,02%	-15,85%	30,57%	-0,53%	-3,71%	-1,06%	5,56%
TOTAL	1 137 656,00 €	1 034 604,00 €	972 000,00 €	999 365,00 €	993 118,00 €	981 877,00 €	982 290,00 €	991 286,00 €
<i>évolution en €</i>		- 103 052,00 €	- 62 604,00 €	27 365,00 €	- 6 247,00 €	- 11 241,00 €	413,00 €	8 996,00 €
<i>évolution en %</i>		-9,06%	-6,05%	2,82%	-0,63%	-1,13%	0,04%	0,92%



II. Le Budget 2022

La fiscalité locale

	Coëff correcteur 1,539632				3,40%			Coëff correcteur 1,539632		
	2021 réel				Produit estimé pour 2022 avec augmentat° du taux de 1,5 point avec évolution des bases de 3,4%					
	Bases	Taux	Produit Bases x Taux	Produit avec application du coeff correcteur sur pdt TFB	Bases + 3,4 %	Taux	hausse des taux de 1,5 point pour le FB et FNB	Produit Bases x Taux	Produit avec application du coeff correcteur sur pdt TFB+hausse de la TFB	Gain dû à l'augmentat° des bases+hausse du taux de TF
Taxe d'habitation (TH)										
Taxes foncières bâti (TFB)	7 211 233	35,68%	2 572 968 €	3 961 424 €	7 561 000	35,68%	37,18%	2 811 180 €	4 328 182 €	366 759 €
Taxes foncières non bâti (TFNB)	39 677	59,24%	23 505 €	23 505 €	41 100	59,24%	60,74%	24 964 €	24 964 €	1 459 €
Contribution foncière des entreprises (CFE) (En 2022 Passage en FPU)	732 093	23,83%	174 458 €	174 458 €						
			2 770 930 €	4 159 386 €				2 836 144 €	4 353 147 €	368 218 €

II. Le Budget 2022

La fiscalité locale

➤ Les taux des impôts locaux de villes de la CCVO3F - de villes voisines et de villes du 95 de même strate - pour comparatif

	2021	2021	2022	2021	2021	2022	2022	2021	2019	2019	2021	2021	2021	2019	2019	Taux moyen de la strate en Fiscalité Additionnelle	Taux moyen de la strate en Fiscalité Prof. Unique
	Méry-sur-Oise	L'Isle Adam	Parmain 5700	Mériel 5110	Champagne-sur-Oise 5072	Bouffémont 6253	Courdimanche 6823	Magny-en-Vexin 5634	Viarmes 5273	Auvers-sur-Oise 7092	Valmondois	Butry-sur-Oise	Nesles-la-Vallée	Pierrelaye 8347	Bessancourt 7148		
EPCI	CC VO3F				HAUT VAL D'OISE	CA PLAINE VALLEE	CA CERGY	CC VEXIN VAL DE SEINE	CC CARNELLE	CC SAUSSERON				CA PARISIS			
Taxes foncières bâti (TFB)	49,23	36,09	37,18%	40,58	34,91	41,98	38,23	37,53	32,89	41,23	34,50	36,39	26,47	36,14	39,64	33,59	38,14
Taxes foncières non bâti (TFNB)	80,65	92,59	60,74%	93,83	69,23	51,56	50,00	72,50	77,05	73,70	55,42	49,83	11,65	82,37	48,79	52,81	52,45

II. Le Budget 2022

Les recettes de fonctionnement attendues

Les produits des services 70(concess° cimetières+recettes CLSH+cantine)	367 000,00 €	
Produits des impôts (TF + TFNB) 7311	4 353 146,52 €	avec augmentation des Taux TFB et TFNB +1,5 point
Taxes div.(RESEAU+SFIRIF+PYLONE+CONSO ELEC+MUTAT°) 73	335 000,00 €	
Produits financiers 7336	4 100,00 €	plus de marché le samedi matin
Les dotations, subventions et participations 74(Dotat°+FCTVA Fct)	868 580,00 €	FCTVA 12000€ ,CNI base(prime supp de 3550€ versée si 1875 CNI/an) Parmain en 2021= 1089 CNI
Autres produits de gestion courante 75 (revenus des immeubles)	73 700,00 €	prudence avec les loyers commerciaux
Produits exceptionnels 77	0,00 €	
Atténuations de charges 013	30 000,00 €	Remboursement indemnités journalières du personnel
transfert travaux en régie	50 000,00 €	
Solde reporté 002	1 540 202,66 €	Avec virement de 800000 € en recette d'Investissement au 1068
TOTAL	7 621 729,18 €	

Les dépenses de fonctionnement prévues

Charges de fonct. des services et des bâtiments (repas, fluides, fournitures,....) 011	2 358 993,13 €	Forte augmentation des coûts de l'énergie + provision frais de condamnation
Charges de personnel 012	2 877 800,00 €	
Charges des élus 65 compris formations	123 270,00 €	Enveloppe maximale indem 120 K€ + enveloppe formations
Autres..... 65	6 800,00 €	
Les subventions aux associations attribuées pour la compensation de la mise à dispo du personnel(CPCLC 40K€)	41 000,00 €	en 2021 = 37900€
Les subventions aux associations 65	55 000,00 €	en 2021 = 45126€ ->pour 2022 = 2021+10000€
Surcharge foncière 65	0,00 €	
Participations versées (SDIS 96959,92 + redev. Radio 550) 65	97 509,92 €	
Participation PNR 65	22 600,00 €	
Participation conservatoire de Musique 65548	35 000,00 €	
Participation SIPIA 65 entretien des installat°d'assainissement des eaux pluviales	31 000,00 €	
Participation SIPIAP (piscine fct 100000 + scol 130000) 65	230 000,00 €	
Créances en non valeur 65	2 000,00 €	
Les intérêts de la dette 66	126 274,29 €	
FNGIR (figé depuis 2012) 739221	330 000,00 €	Estimat° de la part restant à la charge de la commune après transfert du FNGIR à la CCVO3F par le biais de l'allocation compensatrice due par la CCVO3F(304 774€) à la suite du trnsfert des recettes de la fiscalité professionnelle dans le cadre du passage en FPU ->617 950€-304 774€ = 313 176€.
SRU = 53 185,80€ -déduction de la sub 40K€ en 2020 - reliquat sub de 2019	11 636,64 €	
Provisions aux amortissements (dépense obligatoire) 042	205 226,74 €	
Provisions aux amortissements (dépense étalement aide COVID SIPIAP)	26 572,40 €	
Autres charges excep. (péfil) 67	8 000,00 €	
Autres charges (bourses, prix, titres annulés) 67	20 000,00 €	
022 Dépenses imprévues (à garder impérativement en fonctionnement)	161 046,06 €	Dépenses imprévues max = 7,5% des DRF = 495651,23 €
023 Versement à la section d'investissement	852 000,00 €	
TOTAL	7 621 729,18 €	

II. Le Budget 2022

↳ Les recettes d'investissement attendues

Budgétées

021 Virement de la section de fonctionnement	852 000,00 €	
Excédent de fonctionnement capitalisé 1068	800 000,00 €	Couverture totale du déficit Inv. N-1 = 709340,24 €
Produits de cessions (prév 024 - réalisé 040)	380 000,00 €	129 Foch 380K€
F.C.T.V.A. 10222	15 000,00 €	peu d'investissements en 2021
Taxe d'Aménagement 10226	35 000,00 €	en 2021 -> 133 333€ = TAM les Passiflores
Amortissement (étalement aide Exceptionnelle Covid Sipiap)	26 572,40 €	
Amortissements 28	205 226,74 €	
Fonds de concours CCVO3F Voirie 13251	11 410,00 €	
Subvention PNR		
Subvention CRTE sur nouveaux projets	11 666,67 €	City park
Subvention État 1321	2 833,33 €	sub 80% logiciel Bibliothèque
Subvention État 1321 DETR	112 843,45 €	40% de subvention sollicitée pour EP
Subvention Région 1322	48 997,98 €	30% de subvention sollicitée pour EP
Subvention Région 1322	41 087,40 €	Led+véhicule PM
Subvention CD95 1323	29 167,00 €	Aire stationnement Bus collège 50% du HT
Subvention CD95 1323	4 600,00 €	Véhicule PM
Emprunt		
RAR certains de 2021 subventions attendues (notificat ^o reçues)	53 721,60 €	pour la voie verte 31098,60€ de la pref + 17623€ de la Rég ^o + 5000€ de la CAF VO pour le logiciel scolaire
RAR 2021 certains	31 185,00 €	parcelles AC 488 et 491
TOTAL	2 661 311,57 €	
RAR 2021 qui seront reprises au BP en suréquilibre	466 000,00 €	Sera encaissé lorsque vente réalisée (3 rue R.Poincaré)
RAR 2019 qui seront reprises au BP en suréquilibre	4 238 000,00 €	Sera encaissé lorsque ventes réalisées Bois Gannetin (3 708 000 €) et 94 Foch (530 000 €)

Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022



ID : 095-219504800-20220412-DEL202218-DE

II. Le Budget 2022

↳ Les dépenses d'investissement prévues 2022 par opération

Envoyé en préfecture le 22/04/2022
 Reçu en préfecture le 22/04/2022
 Affiché le 22/04/2022
 ID : 095-219504800-20220412-DEL202218-DE

Solde reporté	709 340,24 €	
Apurement du compte 1069 pour passage M57 (imputat° 1068)	51 966,83 €	
Remboursement capital des emprunts 1641	376 671,75 €	Montant prévu échéancier = 364 171,75€ + échéance non réglée sur 2021 de 12 500€
Remboursement emprunt in fine si vente du 129 Foch	380 000,00 €	
Terrains bâtis		Préemptions de terrains si besoin 400 000,00€ si pas de convent° EPFIF
Terrains bâtis		Acquisition armurerie 133 000€
Terrains nus	0,00 €	
Œuvres d'Art (imp. 2161)	0,00 €	1200-
Œuvres d'Art (imp. 2161)	800,00 €	
Hors opérations - PLU (imp 202)	80 000,00 €	Révision du PLU
Opération 2022/11 DIVERS MATÉRIELS	42 731,41 €	Panneaux/outillage/mobilier urbain/barnums/extincteurs/défibrillateurs/bornes incendies/caméras piétons,moniteur et PV électro pour la PM+borne mairie+ballon eau chaude =15000+4000+5000+2000+2200+5835,74+1500+1000+1100+1385,17+3060+650,5
Opération 2022/11 DIVERS MATÉRIELS(informatique)	24 088,80 €	PC + licences windows + écran +refonte site de la ville et CityAll + informatique =6000+5760+1400+10000+928,8
Opération 2022/11 DIVERS MATÉRIELS	3 231,03 €	chaudière logement 1 école du centre
Opération 2022/11 DIVERS MATÉRIELS	3 231,03 €	chaudière logement 2 école du centre
Opération 2022/12 CENTRE DE LOISIRS-CLUB ADO / RAM	2 880,00 €	aspirateur,congélateur,lave linge
Opération 2022/13 TRAVAUX SIAPIA	0,00 €	
Opération 2022/13 TRAVAUX EAUX USEES/EAUX PLUVIALES	24 500,00 €	puisard et avaloir rue Foch, Avaloir De Gaulle =15000+4700+4800
Opération 2022/14 ÉCOLES ET CUISINE CENTRALE	15 216,52 €	lits superposés+ustensiles cuisine+norvegienne/polybox+mobilier scolaire+groupe froid =3000+2000+6500+1200+2516,52
Opération 2022/14 ÉCOLES ET CUISINE CENTRALE	12 750,00 €	poubelles+jeu de cours+tables de ping pong pour activités sportives scolaires =6200+4500+2050
Opération 2022/14 ÉCOLES ET CUISINE CENTRALE	17 436,60 €	3 TNI Obligatoires car HS
Opération 2022/14 ÉCOLES ET CUISINE CENTRALE	0,00 €	3 TNI si besoin
Opération 2022/15 SPORTS	35 000,00 €	CityPark Subvention possible 40%
Opération 2022/15 SPORTS	17 000,00 €	tribunes mobiles gymnase, réfect°terrain d'entrainement,=8000+9000
Opération 2022/15 SPORTS		projecteurs stade = 43 000€
Opération 2022/17 CIMETIERE	0,00 €	

Envoyé en préfecture le 22/04/2022
 Reçu en préfecture le 22/04/2022
 Affiché le 22/04/2022
 ID : 095-219504800-20220412-DEL202218-DE

↳ **Les dépenses d'investissement prévues 2022 par opération**

Opération 2022/18 TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC ET FEUX	118 782,00 €	Eclairage LED programme rues 2021
Opération 2022/18 TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC ET FEUX	205 105,82 €	Eclairage LED, module baisse intensité nuit+candélabre Noël =195995,94(sub sollicitée)+1700+1409,88+6000
Opération 2022/18 TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC ET FEUX	4 129,20 €	Horloges astronomiques
Opération 2022/19 EGLISE DE JOUY LE COMTE		démoussage toiture Eglise en fonctionnement
Opération 2022/20 VEHICULES	9 000,00 €	chariot élévateur occasion
Opération 2022/20 VEHICULES	24 061,76 €	Véhicule PM : subventions possibles du conseil régional et du CD 95 en 2022 - report de la dépense
Opération 2022/21 ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT	5 000,00 €	Plantat° arbres + panneau lumineux = 5000+15000
Opération 2022/21 ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT	10 290,00 €	2 ème partie du DAB
Opération 2022/22 VOIRIE	75 000,00 €	enrobé parking Bus 70000€ (subvention 50%)+Abris Bus 5000€
Opération 2022/22 VOIRIE	6 000,00 €	Eaux Pluviales sente de la Ruelle
Opération 2022/22 VOIRIE	27 370,00 €	ralentisseur Potager/Joffre + pavage Quai des Saules +aire de jeux =6870+20500+50000
Opération 2022/25 BIBLIOTHEQUE	4 250,00 €	nouveau logiciel informatique subvention 80%
Opération 2022/25 BIBLIOTHEQUE	1 150,00 €	poufs pour coin Ados+imprimante public+nx logiciel informatique
Opération 2022/26 TRAVAUX MAIRIE/BATIMENTS MUNICIPAUX	0,00 €	
Opération 2022/31 MISE AUX NORMES BATIMENTS	10 000,00 €	rampe handicapée PM = 10000€
Opération 2022/32 Cabinet Médical	5 000,00 €	Réfect° mur de façade (assurance)
Opération 2022/35 RÉSEAUX	43 000,00 €	raccordement ENEDIS construct° LLS (val d'oise+Gannetin)si projets sortis
Opération 2022/35 RÉSEAUX - fibre	54 700,00 €	Raccordement de la fibre dans les bât. C ^{aux} et chgt des téléphones et centrales alarmes pour compatibilité avec la Fibre =32600+4800+17300
Opération 2022/35 RÉSEAUX - fibre noire 2ème année	5 235,82 €	Remboursement à la CCVO3F
Opération d'ordre travaux en régie	50 000,00 €	
RAR 2021 - déjà engagé	205 547,44 €	
Dépenses imprévues 020	845,32 €	Dépenses imprévues max = 7,5% des DRI = 85686,56 €
TOTAL	2 661 311,57 €	
Delta entre recettes et dépenses	0,00 €	

Dans le cadre de l'harmonisation des nomenclatures budgétaires et comptables existantes dans le secteur public local au plus tard le 1er janvier 2023 avec le passage à la M57, il est nécessaire d'apurer le compte 1069. En effet, le compte 1069 n'est pas repris dans le plan de compte M57. Le compte 1069, non budgétaire, présent dans la nomenclature M14 a été ouvert en 1997 à l'occasion des réformes budgétaires et comptables afin de neutraliser l'impact budgétaire de la première application des règles de rattachement des charges et des produits à l'exercice.

Le solde du compte, actuellement débiteur à hauteur de 51.966,83€, doit être apuré sur l'exercice précédant le passage à la M57, au vu d'une délibération de l'organe délibérant, Les crédits budgétaires doivent donc être inscrits au budget **en dépense compte 1068 => Il convient alors d'émettre un mandat d'ordre mixte au compte 1068 pour un montant de 51.966,83€(le compte 1069 sera apuré du même montant par le comptable);**